

Agents de maîtrise,
votez pour notre liste !



LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SNCF OPTIM'SERVICES DU 9 AU 16 AVRIL 2024

La **CFE-CGC** est l'Organisation Syndicale catégorielle et interprofessionnel, représentative au niveau national. Elle défend spécifiquement les personnels de l'encadrement dont les agents de maîtrise. Elle seule est en capacité de répondre spécifiquement aux attentes des agents de maîtrise et techniciens tout en contribuant à la défense de leurs intérêts ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nos principales valeurs :

- La justice et la responsabilité sociale
- Le respect de l'humain
- La sauvegarde de l'emploi
- Le maintien de la pérennité de l'entreprise
- La liberté d'entreprendre

Nos principales valeurs : la **justice sociale**, le **respect de l'humain**, la **responsabilité sociétale et environnementale**, la **sauvegarde de l'emploi**, le **maintien de la pérennité de l'entreprise**, la **liberté d'entreprendre**.

Nos engagements

CFE-CGC FERROVIAIRE S'EST DONNE COMME AMBITION D'ÊTRE LE SYNDICAT DE REFERENCE DES AGENTS DE MAITRISE

Notre objectif est de créer une force de négociation en capacité de peser et de faire entendre systématiquement la voix de l'encadrement maîtrise lors des négociations.

NOS EXIGENCES POUR TOUS

- ✓ Développer un dialogue social de proximité, constructif, respectueux et basé sur la confiance.
- ✓ Donner du sens au travail.
- ✓ Permettre à tous les agents de maîtrise de s'exprimer librement sans impact sur leur quotidien et sans frein sur leur carrière.
- ✓ Renégocier à la hausse de manière significative le montant de l'enveloppe pour « La Prime » destinée aux agents de maîtrise.
- ✓ Établir un programme de formation pour que les agents soient formés rapidement à la mise en place de la nouvelle offre 3F (Fix/Flex/Free).
- ✓ Limiter le turn-over et privilégier la couverture des postes par des agents en CDI.
- ✓ Mettre en place un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif.

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL - CARRIÈRE

Relations sociales et professionnelles, contenu du travail, environnement de travail, partage et création de valeur, développement professionnel, égalité des chances...

Nos candidats revendiquent :

L'amélioration de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (Q.V.C.T.) par :

- ✓ Un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle avec un droit à la déconnexion, sans impact sur la carrière professionnelle.
- ✓ L'adaptation et l'amélioration des locaux aux nouveaux modes de fonctionnement liés au télétravail afin de mener à bien ses missions dans un environnement de travail approprié.
- ✓ La réduction du nombre de réunions et leur durée au strict nécessaire.
- ✓ Le maintien de la pratique des visioconférences afin d'éviter les déplacements inutiles.
- ✓ La formation des managers à la QVCT et ses principes de base.

Un déroulement de carrière juste et équitable par :

- ✓ La garantie d'un véritable déroulement de carrière dans l'esprit « gagnant-gagnant », avec un juste équilibre entre recrutement et promotion interne, et équité entre Paris et les régions.
- ✓ L'accompagnement et le soutien des salariés en difficultés professionnelles.
- ✓ La garantie de la conservation des acquis validés (PR4, PR Cadre, épreuve de français) quel que soit le dispositif d'accès au collège cadre.
- ✓ Favoriser par un meilleur accompagnement, le passage à la classe supérieure y compris cadre.
- ✓ L'accès au « statut cadre » des DPX et des Travailleurs Sociaux après un nombre d'années à définir en négociations.
- ✓ L'accès à la classe 6 pour le personnel infirmier en santé au travail ayant suivi la formation obligatoire de 240 heures.
- ✓ L'accompagnement et le soutien des salariés en difficultés professionnelles.
- ✓ La lutte contre les différences d'évolution de carrière des salariés reconnus travailleurs handicapés.

POUVOIR D'ACHAT ET SANTÉ

Nos candidats revendiquent :

La défense du pouvoir d'achat et une équité de traitement entre tous les salariés par :

- ✓ Le respect de l'égalité professionnelle (femme/hommes/diversité/personne en situation de handicap).
- ✓ La prise en compte de la participation des salariés agents de maîtrise à l'atteinte des objectifs de SNCF Optim'services.
- ✓ La revalorisation de la prime d'intéressement.
- ✓ La révision de l'accord sur le forfait-jours afin de le rendre vraiment attractif.

Un système de santé efficace par :

- ✓ La reconnaissance et la prévention du burnout.
- ✓ Le maintien de tous les centres médicaux SNCF pour pallier aux déserts médicaux dans les différentes régions de France et le développement des consultations de spécialistes.
- ✓ La mise en place de l'invalidité catégorie 1 pour les agents au statut.

AGENTS DE MAÎTRISE

VOTER POUR NOTRE LISTE, C'EST VOTER POUR VOTRE AVENIR !